

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Direction générale de Pôle emploi
Paris, le 7 avril 2023

Enquête « Besoins en main-d'œuvre (BMO) ¹ » des entreprises Stabilité des intentions d'embauche en 2023 à plus de 3 millions

En 2023, les intentions de recrutement des employeurs restent au même niveau qu'en 2022. On comptabilise ainsi 3,04 millions d'embauches potentielles, soit un volume équivalent à celui de 2022 (-0,2%).

La proportion d'établissements prévoyant d'embaucher baisse légèrement (31% en 2023 contre 32,8% en 2022), tandis que le nombre moyen de projets par établissement recruteur augmente de 3,94 en 2022 à 4 en 2023.

En 2023, 54,3% des projets de recrutement anticipés correspondent à des CDI, soit une proportion identique à celle de l'année 2022.

La dynamique des projets de recrutement est portée par les établissements de moins de 10 salariés (+4,9%), alors que le nombre de projets diminue dans les établissements plus grands. En termes de secteurs d'activité, le nombre de projets augmente dans les services aux particuliers (+1,8%), favorisés notamment par le dynamisme dans l'hébergement et restauration (+8,3%), et dans l'industrie (+0,8%).

Les services, aux particuliers et aux entreprises, représentent toujours une part importante des recrutements anticipés : plus de 6 intentions d'embauche sur 10 sont prévues dans les services.

Les intentions d'embauche sont nombreuses pour :

- Les métiers de l'hôtellerie restauration : serveurs de café, de restaurant (122 000 projets), employés polyvalents de la restauration (110 000 projets), cuisiniers (67 000 projets), employés de l'hôtellerie (54 000 projets) ;
- Les métiers agricoles : viticulteurs/ arboriculteurs/cueilleurs (121 000 projets), agriculteurs/ouvriers agricoles (92 000 projets). La très grande majorité de ces intentions d'embauche sont saisonnières ;
- Les métiers de services aux entreprises : agents d'entretiens de locaux (104 000 projets), ouvriers non qualifiés de l'emballage et manutentionnaires (76 000 projets) ;
- Les métiers d'accompagnement et de soins, avec les aides à domicile et les aides ménagères (88 000 projets), les aides-soignants (82 000 projets).

En 2023, les employeurs anticipent des difficultés de recrutement pour 61% de leurs projets, soit une augmentation de 3,1 points par rapport à 2022. La hausse des difficultés anticipées de recrutement concerne la plupart des métiers, notamment ceux de l'hôtellerie-

¹ L'enquête « Besoins en Main-d'œuvre (BMO) » est une enquête réalisée chaque année par Pôle emploi avec le concours du Credoc portant sur près 2,4 millions d'établissements. Elle est utilisée comme outil d'aide à la décision par Pôle emploi pour mieux connaître les intentions des établissements en matière de recrutements. 424 000 établissements ont répondu à l'édition 2022, dont 19 000 à une enquête complémentaire plus détaillée. Elle décrit les besoins des entreprises par métier détaillé (200 « familles professionnelles »), par secteur d'activité (24 secteurs de la nomenclature d'activités française, NAF) et à un niveau géographique fin, le bassin d'emploi (406 bassins).

restauration, les agents de sécurité et de surveillance, les caissiers et employés de libre-service et certains métiers d'ouvriers industriels.

La hausse de la part des projets de recrutements jugés difficiles concerne autant les petites structures, pour les établissements de moins de 10 salariés, que les établissements de plus de 200 salariés.

Pour accompagner les entreprises dans leurs projets de recrutement, les 5 700 conseillers Entreprises de Pôle emploi se mobilisent au travers :

- Des opérations #TousMobilisés qui ont lieu chaque semaine en agence pour promouvoir des métiers, des formations et des actions de recrutement en présence d'employeurs. 49 000 événements ont eu lieu en 2022, réunissant 580 000 participants ;
- Des immersions professionnelles pour faire découvrir un métier, valider un projet professionnel ou initier un recrutement et le sécuriser : 191 700 en 2022 ;
- Des actions de formation préparatoires à l'emploi : près de 135 400 en 2022 ;
- Des recrutements via la MRS : 65 000 participants ont été évalués en 2022 ;
- Des recrutements innovants, par exemple avec Du stade vers l'emploi: plus de 100 événements en 2022 qui ont réuni 1450 entreprises et 8200 candidats ;
- Du dispositif Action recrut' : le rappel systématique des entreprises, qui ont confié leurs offres à Pôle emploi dès lors que les conseillers identifient une difficulté de recrutement, a permis de réduire d'environ 37 000 le nombre d'abandons de recrutement sur un an.

Vous pouvez retrouver l'intégralité des résultats l'enquête BMO 2023, bassin d'emploi par bassin d'emploi, créer des graphiques personnalisés ou partager les données sur pole-emploi.org.

À propos de Pôle emploi :

Pôle emploi est l'opérateur public de référence du marché de l'emploi. Dans le cadre de sa mission de service public, l'établissement s'engage à garantir l'accompagnement des demandeurs d'emploi dans leur recherche d'emploi et à répondre aux besoins de recrutement des entreprises. Pôle emploi s'appuie sur près de 900 agences de proximité et relais. Le site pole-emploi.fr reçoit 42 millions de visites par mois.